

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3864 - JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

CONSULTATIONS

Tshisekedi et Bemba ont échangé à huis clos

Première personnalité politique à répondre à l'invitation du chef de l'État, Jean Pierre Bemba était bel et bien le 4 novembre au Palais de la nation dans le cadre des consultations initiées par Félix Tshisekedi. La rencontre entre les deux personnalités était très chaleureuse, à en croire quelques indiscretions. C'est en deux temps qu'elles ont échangé, d'abord

en présence des collaborateurs du chef de l'État dont son directeur de cabinet, puis en aparté. Tout en s'abstenant de commenter sa rencontre avec le chef de l'État, le leader du MLC a néanmoins exprimé son soutien aux consultations des forces politiques et sociales en cours. [Page 3](#)



Poignée de main entre Felix Tshisekedi et Jean Pierre Bemba

TRANSPORT EN COMMUN

Cent dix nouveaux bus pour relancer Transco



La société Transport du Congo (Transco) a réceptionné, le 29 octobre, un premier lot de cent dix nouveaux bus sur un total de six cent soixante-dix acquis sur fonds propres du gouvernement. Cette acquisition va relancer cette entreprise publique dont la situation était de plus en plus critique et soulager tant soi peu les usagers. D'autres lots sont également attendus d'ici la fin de l'année en cours. L'arrivée de ces bus vient ainsi concrétiser la promesse faite par le chef de l'État à la population congolaise et permettra également à l'entreprise Transco de remettre sur pied certaines lignes disparues par manque de bus disponibles. [Page 4](#)

VIE DES PARTIS

Roger Balindamwami: « Les consultations présidentielles doivent permettre de corriger l'injustice subie par Bahati Lukwebo »



Roger Balindamwami.

Réagissant en marge du congrès de l'Alliance des forces démocratiques du Congo (AFDC) tenu à Kinshasa, ce cadre et co-fondateur de ce regroupement politique pense que la réhabilitation de cette plate-forme politique dans ses droits doit commencer à partir de la constitution de l'union sacrée pour la nation initiée par le chef de l'État pour continuer devant la justice ainsi que dans les

autres aspects politiques et sociaux.

Dans un entretien du 4 novembre avec notre journal, Roger Balindamwami a réaffirmé sa conviction sur la force et le poids politique de l'AFDC-A ainsi que sa capacité d'influer positivement dans la conduite des affaires de l'État.

[Page 2](#)

SESSION BUDGÉTAIRE

Les instruments à examiner remis au bureau de l'Assemblée nationale

Le gouvernement a respecté ses obligations légales de déposer à temps les instruments exigés pour la session budgétaire de septembre. Il s'agit du projet de collectif budgétaire 2020, du projet de loi de finances 2021 et, depuis le 3 novembre, du projet de loi de reddition de comptes pour l'exercice 2019.

Par rapport à ce projet de loi de reddition de comptes, ses grands axes ont été fixés. C'est essentiellement le niveau des recettes comparé à ce qui a été prévu dans le cadre du budget 2019, mais aussi le niveau des dépenses engagées par rapport aux rubriques votées dans ce budget, à en croire le ministre des Finances.

[Page 5](#)



Siège du Parlement

VIE DES PARTIS

Roger Balindamwami : « Les consultations présidentielles doivent permettre de corriger l'injustice subie par Bahati Lukwebo »

Réagissant en marge du congrès de l'Alliance des forces démocratiques du Congo (AFDC) tenu à Kinshasa, ce cadre et co-fondateur de ce regroupement politique pense que la réhabilitation de cette plate-forme politique dans ses droits doit commencer à partir de la constitution de l'union sacrée pour la nation appelée par le chef de l'Etat, pour continuer devant la justice ainsi que dans les autres aspects politiques et sociaux.

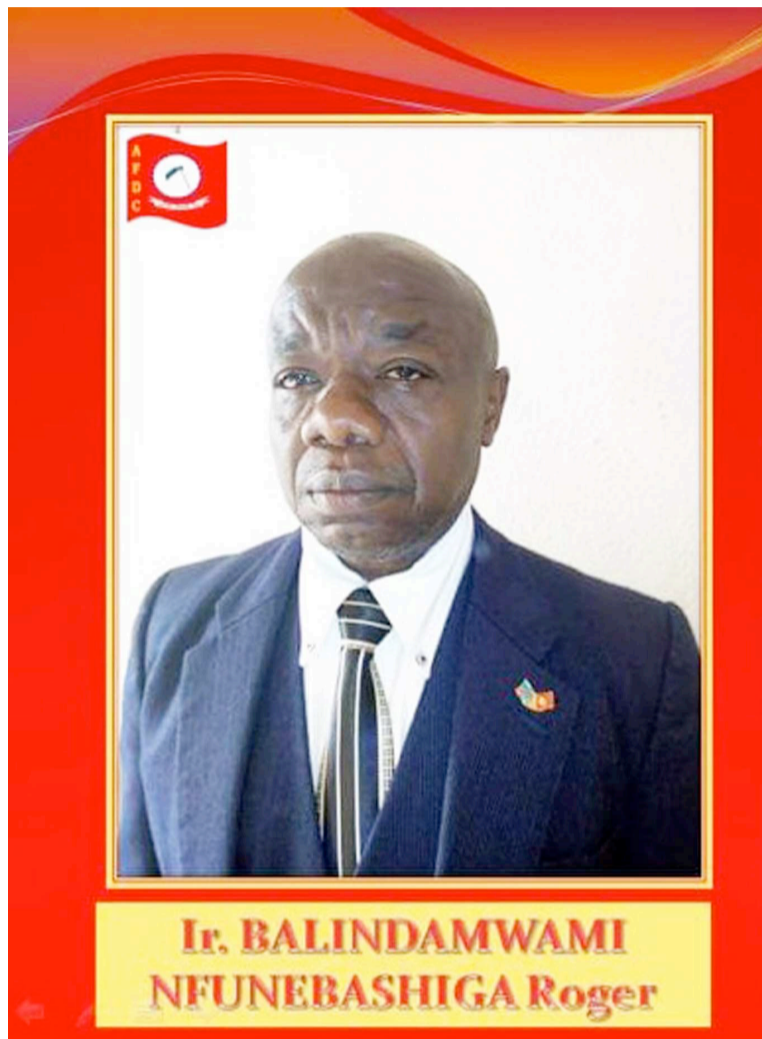
Roger Balindamwami Nfunebashiga a rappelé l'injustice dont a été victime l'autorité morale de leur plate-forme et ce regroupement politique, à partir de l'élection du président du sénat, début 2019. Dans un entretien du 4 novembre 2020 avec notre journal, ce politicien congolais a réaffirmé sa conviction sur la force et sur le poids politique de l'AFDC-A ainsi que de sa capacité d'influer positivement dans la conduite des affaires de l'Etat.

En marge du congrès de ce regroupement politique tenu le 3 novembre à Kinshasa, Roger Balindamwami, qui se dit de cœur avec ses pairs qui ont siégé dans la capitale congolaise, malgré les milliers de kilomètres qui le séparent de Kinshasa (Il est dans le Kivu), pense que ce moment avait également pour avantages notamment de permettre à « la famille de se retrouver autour de son leader, en vue de définir certaines lignes de conduite pouvant affermir et confirmer la force et le poids politique de cette plate-forme politique ».

Ce cadre et co-fondateur de l'AFDC-A dit attendre de la justice congolaise notamment de réparer l'injustice dont ont été victimes le sénateur Bahati Lukwebo et sa plate-

forme politique. « La justice et les politiques de notre pays doivent réparer cette injustice, en vue de faire honneur à toute la nation congolaise, qui continue à faire confiance au sénateur Bahati Lukwebo ainsi qu'à tous ceux que la population a choisis sous le label de notre plate-forme », a-t-il indiqué.

Des cadres compétents et prêts à servir la nation Pour Roger Balindamwami, l'AFDC-A est un creuset de cadres dont la compétence et le dévouement peuvent être mis au service de la nation congolaise, en vue de sortir le pays du gouffre où il se trouve placé par « des politiciens véreux et égoïstes ». Nous avons fait, a-t-il avoué, des preuves dans la conduite des affaires où nous avons été placés. Partout où les cadres de l'AFDC-A sont passés, a-t-il admis, des traces indélébiles conduisent à leur faire confiance. Parlant



Roger Balindamwami

« La justice et les politiques de notre pays doivent réparer cette injustice, en vue de faire honneur à toute la nation congolaise, qui continue à faire confiance au sénateur Bahati Lukwebo ainsi qu'à tous ceux que la population a choisis sous le label de notre plate-forme »

de son expérience personnelle, Roger Balindamwami a affirmé avoir honoré le label AFDC-A dans tout son parcours tant à Kinshasa que dans l'arrière-pays, dans le grand Kivu.

En attendant ce cadre de l'AFDC-A appelle à une union autour de Bahati Lukwebo et des idéaux défendus par lui, en vue de faire échec aux ennemis de la nation congolaise. Roger Balindamwami dit également attendre des patriotes de soutenir le combat mené par le sénateur Lukwebo en vue de permettre à cette plate-forme d'être réhabilitée et de bénéficier des avantages liés à son poids politique.

L'AFDC, rappelle-t-on, a voulu que ce congrès soit un moment de réflexion, qui devrait réunir des congressistes venus de l'étranger et du pays, qui ont été appelés à faire le diagnostic de la marche de l'AFDC depuis son deuxième congrès de 2015 jusqu'à ces jours. Il a également été question, lors de ces travaux d'une journée, de réfléchir sur les perspectives d'avenir avec comme objectif de gagner les élections prochaines et faire de l'AFDC la première force politique du pays.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

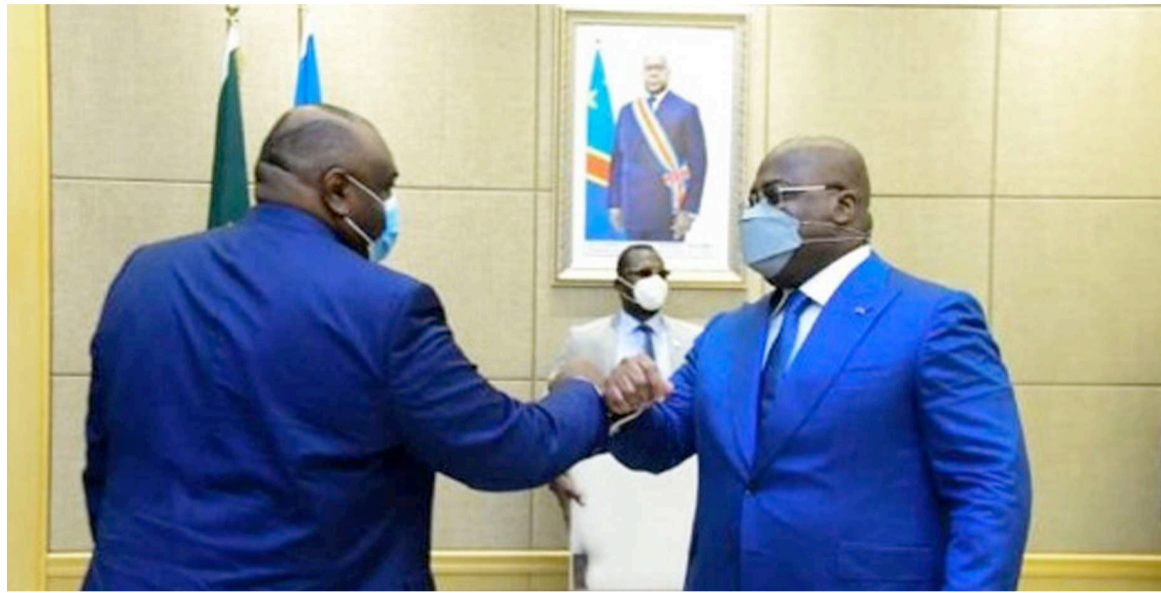
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONSULTATIONS

Tshisekedi et Bemba ont échangé à huis clos

Première personnalité politique à répondre à l'invitation du chef de l'État, Jean Pierre Bemba était bel et bien, le 4 novembre, au Palais de la nation dans le cadre des consultations initiées par Félix Tshisekedi.

Le leader du Mouvement de libération du Congo (MLC) qui, depuis un certain temps, adopte une posture plus conciliante, appui la démarche du président de la République visant à créer l'union sacrée de la nation. Sa présence au Palais de la nation revêt une symbolique de taille parce qu'elle s'inscrit dans la logique de la reconfiguration de l'actuelle majorité parlementaire. La rencontre entre les deux personnalités était très chaleureuse, à en croire quelques indiscretions. C'est en deux temps qu'elles ont échangé, d'abord en présence des collaborateurs du chef de l'État dont son directeur de cabinet, puis en aparté. Ce huis clos aura duré plusieurs minutes, d'après la presse présidentielle. On ne saura peut-être jamais ce que ces deux figures de proue de la scène politique congolaise se sont dit,



d'autant plus que Jean Pierre Bemba n'a rien révélé du contenu de ses échanges avec

Félix Tshisekedi. « *Je n'ai pas de déclaration à faire. Je vous remercie, l'essentiel est*

Felix Tshisekedi et Jean Pierre Bemba que ça s'est bien passé », a-t-il lancé aux journalistes qui entendaient lui tirer le ver du

« ***Je n'ai pas de déclaration à faire. Je vous remercie, l'essentiel est que ça s'est bien passé*** »

nez. Tout en s'abstenant de commenter sa rencontre avec le chef de l'État, le leader du MLC a néanmoins exprimé son soutien aux consultations des forces politiques et sociales en ces termes : « Je soutiens le dialogue entre congolais ». C'était tout dire.

Notons que Jean Pierre Bemba dont le parti est signataire de l'accord de Genève, qui donna naissance à la coalition Lamuka, vient de répondre à l'invitation du chef de l'État alors que ce regroupement politique entendait se réunir incessamment pour dégager une position commune par rapport à ces consultations. Moïse Katumbi, un autre poids lourd de Lamuka est en route pour prendre part aux consultations. Martin Fayulu, pour sa part, continue à entretenir le suspense sur sa participation. Dossier à suivre.

Alain Diasso

COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

La requête de la RDC jugée irrecevable

La République démocratique du Congo (RDC) avait introduit une requête à la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) le 20 mars 2019, à propos d'une affaire l'opposant à la Belgique.

La RDC était actionnaire minoritaire dans une société minière de droit zaïrois qui fut liquidée au cours des années 90. En 2005, la RDC s'était constituée partie civile dans une procédure pénale menée à l'encontre de plusieurs personnes et de plusieurs sociétés commerciales pour usage de faux. Elle a ainsi demandé au tribunal de première instance de Bruxelles de lui accorder une indemnisation pour le dommage qu'elle estimait avoir subi. En 2006, le tribunal de première instance s'est déclaré partiellement incompétent concernant la demande de constitution de partie civile et a déclaré prescrites les autres demandes civiles formulées par celle-ci. La RDC a fait opposition, puis a interjeté appel. En 2017, la Cour d'appel de Bruxelles a conclu à la prescription de l'action civile introduite par la RDC. Cette dernière s'est pourvue en cassation, se plaignant de la motivation de la juridiction d'appel. L'année suivante, la Cour de cassation a rejeté son pourvoi.

Décision de la Cour

Dans sa décision rendue le 29 octobre dans l'affaire RDC et Belgique, la Cour européenne des droits de l'Homme a déclaré, à la majorité, la requête irrecevable. Cette décision est définitive. Dans cette affaire,



Une vue de la Cour européenne des droits de l'Homme

rappelle la CEDH, invoquant les articles 6 et 1 (droit à un procès équitable) et 13 (droit à un recours effectif) de la Convention, la RDC se plaignait de la motivation des arrêts de la cour d'appel de Bruxelles et de la Cour de cassation concernant le point de départ de la prescription de l'action civile qu'elle avait intentée devant les juridictions civiles belges.

Dans sa décision, la CEDH a estimé que, même si la requête a été introduite par la RDC, il ne s'agit pas d'une requête interétatique au sens de l'article 33 de la Convention, ce mode de saisine étant réservé aux « hautes

parties contractantes », dont la République démocratique du Congo ne fait pas partie. « La question se pose donc de savoir si la République démocratique du Congo peut être assimilée à l'une des catégories de requérants autorisés à saisir la Cour d'une requête individuelle aux termes de l'article 34 de la Convention. La Cour précise tout d'abord que la République démocratique du Congo n'est pas une personne physique, ni un groupe de particuliers. Elle analyse ensuite si la République démocratique du Congo peut être assimilée à une organisation non gouvernementale. Elle

rappelle qu'elle a défini les "organisations gouvernementales" par opposition aux "organisations non gouvernementales", comme des personnes morales qui participent à l'exercice de la puissance publique ou qui gèrent un service public sous le contrôle des autorités », peut-on lire dans la décision.

Requête incompatible « ratione personae »

La CEDH a ainsi affirmé qu'il y avait lieu de prendre en considération le statut juridique de la personne morale et, le cas échéant, les prérogatives qui lui sont données, la nature

de l'activité qu'elle exerce et le contexte dans lequel s'inscrit celle-ci, ainsi que son degré d'indépendance par rapport aux autorités politiques. Par ailleurs, explique-t-on, la CEDH a déjà jugé que les autorités décentralisées de l'État qui exercent des fonctions publiques ne peuvent introduire une requête devant les organes de la Convention car, quel que soit leur degré d'autonomie, elles exercent une partie de la puissance publique et leurs actes ou omissions engagent la responsabilité de l'État en vertu de la Convention. « Par conséquent, la République démocratique du Congo ne saurait être considérée comme une « organisation non gouvernementale » au sens de l'article 34 et elle ne relève donc d'aucune des trois catégories énoncées à l'article 34 de la Convention. La requête est donc incompatible ratione personae avec les dispositions de la Convention et est rejetée », indique la CEDH. La Cour européenne des droits de l'Homme a été créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'Homme de 1950.

Patrick Ndongidi

GRAND BANDUNDU

Les gouverneurs démissionnaires du Mai-Ndombe et du Kwango réhabilités

La décision prise par le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Gilbert Kankonde, est motivée par le fait que le président de la République n'avait jamais pris acte de leurs démissions.

Dans une correspondance adressée, le 3 novembre, aux gouverneurs de la province du Kwango, Jean-Marie Peti Peti, et celui du Mai-Ndombe, Paul Mputu Boleilanga, le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Gilbert Kankonde, leur a annoncé leur réhabilitation. Ce membre du gouvernement central leur fait savoir que le président de la République n'avait jamais pris acte de leurs démissions.

Gilbert Kankonde invite, de ce fait, Jean Peti Peti et Paul Mputu Boleilanga de reprendre sans délai leurs fonctions. Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur met ainsi un terme à l'expédition des affaires courantes par les vice-gouverneurs de ces deux provinces issues du démembrement de Bandundu. «

Honneur de vous informer que le président de la République n'ayant pas pris acte des démissions des gouverneurs de province lui adressées, par conséquent, le présent message met fin à l'expédition des affaires courantes sous la direction du vice-gouverneur. Demander aux gouverneurs de provinces respectives de reprendre sans délai leurs fonctions. Privilégier le fonctionnement démocratique des institutions politiques provinciales », est indiqué dans cette correspondance du vice-Premier ministre de l'Intérieur.

Il est, par ailleurs, rappelé que les deux gouverneurs avaient démissionné au mois de juin dernier, alors qu'ils étaient visés par des motions de défiance initiées par les députés

de leurs provinces respectives Réagissant à cette décision du vice-Premier ministre, ministre chargé de l'Intérieur, le président de l'Assemblée provinciale du Kwango, Mulenga Umpala, cité par radiookapi.net, pense que Gilbert Kankonde n'a pas qualité de réhabiliter ces gouverneurs. Notant que cette décision n'était alimentée par aucun texte légal, il rappelle, par ailleurs, que ces deux autorités provinciales avaient démissionné volontairement. Le gouverneur réhabilité de Mai Ndombe, Mputu Paul, qui a authentifié ce message, aurait, lui, annoncé son retour à Inongo pour le samedi 7 novembre.

Lucien Dianzenza

TRANSPORT EN COMMUN

110 nouveaux bus pour relancer Transco

Un total de 670 bus doit être livré à la RDC d'ici à la fin du mois de janvier 2021 pour soulager la population kinoise en particulier.

La société Transport du Congo (Transco) a réceptionné, le jeudi 29 octobre, un premier lot de 110 nouveaux bus sur un total de 670 acquis sur fonds propres du gouvernement de la République. Cette acquisition va permettre la relance de cette entreprise publique dont la situation était de plus en plus critique et le soulagement des usagers. D'autres lots de cette marque sont attendus d'ici la fin de l'année en cours.

Le premier lot réceptionné à Boma dans la province du Kongo central est constitué des bus de marque Volvo en provenance du Brésil. Cette commande qui concerne 440 bus doit être complétée par 230 bus de type Mercedes dont la livraison s'étendra jusqu'au mois de janvier 2021. Selon le directeur général de Transco, Andrew John Bongji Blackson, la prochaine livraison est prévue pour le 29 novembre.

Le chef de communication de

Transco, Jhollyno Kasanga Ngeshwe, a assuré que pour le bus Volvo, l'entreprise a mis en place une politique d'approvisionnement en pièces de rechange pour cinq ans. Elle est accompagnée d'un service de dépannage mobile. Ce qui permettra de mettre fin à la situation de manque de bus sur certaines lignes à la suite des pannes répétitives sans pièces de rechange à l'immédiat.

L'arrivée de ces bus vient ainsi concrétiser la promesse faite par le chef de l'Etat à la population congolaise et permettra également à l'entreprise Transco de remettre sur pied certaines lignes disparues par manque de bus disponibles afin d'améliorer la desserte de cette unique entreprise de transport de l'Etat. Ainsi, Andrew John Bongji Blackson a appelé la population à faire confiance aux autorités de cette société ainsi qu'aux autorités du pays.

Jules Tambwe Itagali

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

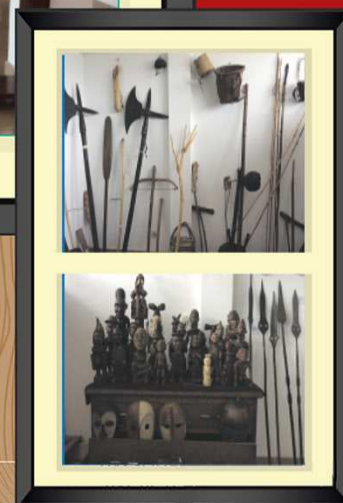
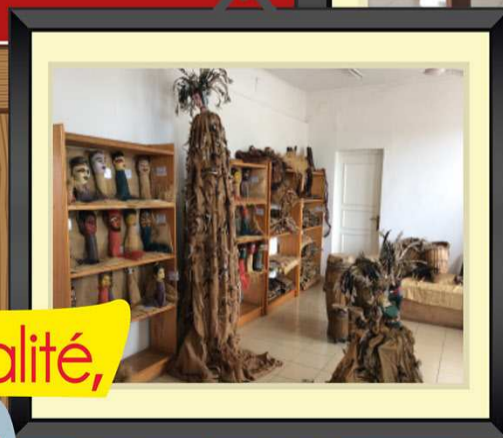
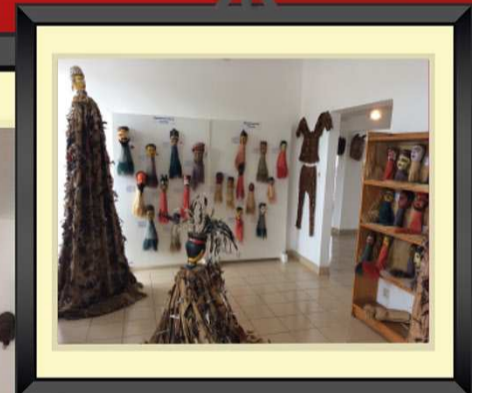
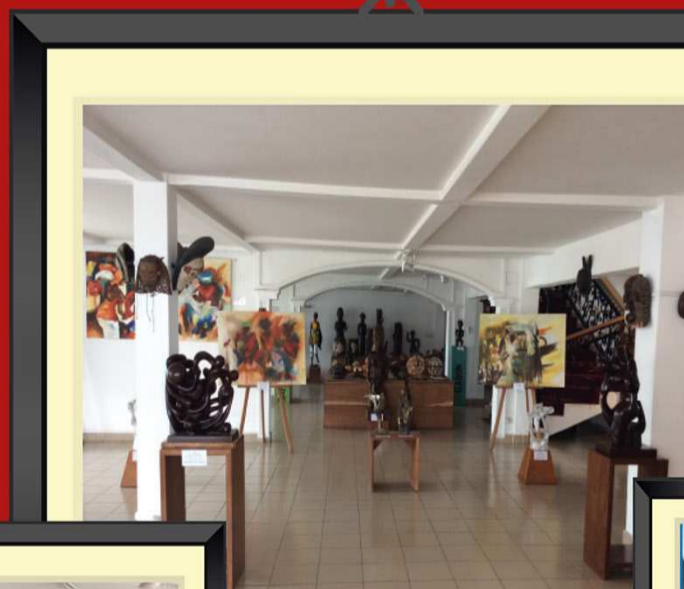
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

CARITAS CONGO

Démarrage des activités du projet de prévention de la malnutrition chronique à Kwango

Ce projet est financé par le gouvernement congolais (Projet de développement du système de santé/PDSS) au travers de l'Unicef. Les bénéficiaires directs de ce projet sont les enfants âgés de zéro à vingt-trois mois, les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les adolescentes de dix à dix-neuf ans.

Le projet de prévention de la malnutrition chronique concerne les zones de santé de Kahemba, Kajiji, Kenge et Tembo. Le coup d'envoi du dit projet a été donné dernièrement dans la province du Kwango par une délégation de Caritas-Congo. Les Relais communautaires (Reco), les cellules d'animation communautaire (CAC), les comités du développement des aires de santé (Codev) y compris les infirmiers de différentes structures sanitaires en sont les principales parties prenantes.

Au cours de sa mission, la délégation de Caritas Congo ASBL a renforcé les capacités des Reco, des infirmiers et des membres des équipes-cadres de quatre zones de santé de Kahemba, Kajiji, Kenge et Tembo. M. J. Hubert Diamfu Mungala chargé de Suivi & Evaluation du programme Nutrition à la Caritas Congo ASBL qui

a fait partie de la délégation de Caritas a fait savoir qu'avec le lancement du projet, les bases ont été posées pour le bon déroulement des activités. « Nous avons fait le plaidoyer auprès des différentes autorités politico-administratives, religieuses et traditionnelles locales ainsi qu'auprès des autorités sanitaires et éducationnelles en vue d'obtenir leur adhésion à la stratégie Nutrition à assise communautaire (NAC) », a-t-il souligné tout en ajoutant : « Nous avons fait l'auto-évaluation de la dynamique communautaire, la cartographie des organes à base communautaire (OBC) et l'identification des aliments locaux disponibles pour alimentation de complément des enfants de 6 - 23 mois ».

En fait, après l'évaluation de la dynamique communautaire, Hubert Diamfu Mungala a constaté que les organes



Cérémonie du lancement de projet de la Caritas

de participation communautaire ont été certes mis en place selon les normes du ministère de la Santé publique en la matière. « Cependant, rien d'autre n'est fait. Il nous a fallu donc recommencer la dynamique à la case du départ », a-t-il

relevé. Le PDSS est un projet du gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) pour la santé publique créé en 2015. Il dépend directement du département d'étude et planification] du Ministère de la Santé publique. L'objectif

plus général, à la réalisation duquel ce projet compte contribuer, consiste à accroître l'efficacité et l'efficacé du système de santé afin d'améliorer les résultats en matière de développement humain.

Blandine Lusimana

NORD-UBANGI

Le PAM au chevet de plus de trente mille personnes vulnérables

C'est une assistance alimentaire et nutritionnelle en espèces que cette agence de l'ONU apporte à près de trente-deux mille personnes très vulnérables, victimes de dernières inondations, qui ont affecté la zone de santé de Yakoma, dans la province du Nord-Ubangi

Selon la représentante ai du Programme alimentaire mondial (PAM) en RDC, Susana Rico, cette assistance en une seule fois, sous forme d'espèces, est apportée aux ménages jusqu'à un maximum de cinq personnes par ménage. « Chaque personne recevra un montant approprié selon les résultats des enquêtes. La même opération est en train d'être planifiée pour la province du Sud-Ubangi », a-t-elle indiqué avant de définir la mission de son organisation. Et de poursuivre : « Le PAM a pour mission de sauver des vies et de changer les vies des populations affectées par les crises, quelle que soit leur origine. C'est dans ce contexte que le PAM répond aux besoins alimentaires et nutritionnels des personnes affectées par les inondations dans la zone de santé de Yakoma ».

D'après le communiqué de presse diffusé par le PAM, le choix des zones et des bénéficiaires de cette assistance a été fait à la suite d'une méthodologie de ciblage établie et menée par le PAM et ses partenaires. Ce choix, indique la même source, nécessite aussi l'implication et la collaboration



Distribution des vivres par le PAM

des représentants des autorités locales, de la société civile, des victimes, des familles d'accueil, des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs des six aires de santé sur les neuf touchées que compte la zone de Santé de Yakoma.

Ces aires de santé sont Mission, Cité I, Cité II, Gomba, Biasu, Limasa. Elles ont été priorisées en raison de leur accessibilité, pré-

cise la source. Dans un contexte de covid-19, le PAM rappelle les bénéficiaires et la population des zones où ses activités se tiennent de respecter les mesures barrières de prévention contre cette pandémie. Cette agence onusienne continue aussi à assurer la sécurité de ses bénéficiaires, de son personnel ainsi que du public.

.B.L.

SESSION BUDGÉTAIRE

L'instruments à examiner remis au bureau de l'Assemblée nationale

Il s'agit du projet de collectif budgétaire 2020, du projet de loi de finances 2021 et, depuis le 3 novembre, du projet de loi de reddition de comptes pour l'exercice 2019.

Le gouvernement de la République a respecté ses obligations légales de déposer à temps tous les instruments exigés pour la session de septembre essentiellement budgétaire. Dans l'ordre des choses, le Parlement à travers ses deux chambres devra d'abord approuver la loi de reddition de comptes de l'exercice précédent avant d'entamer l'examen du projet de budget 2021. Par rapport à ce projet de loi de reddition de comptes, les grands axes ont été révélés au public. « Nous sommes venus déposer, sur instruction du Premier ministre, auprès de la présidente de l'Assemblée nationale le projet de loi portant reddition de comptes. C'est essentiellement le niveau des recettes comparé à ce qui a été prévu dans le cadre du budget 2019, mais aussi le niveau des dépenses engagées par rapport aux rubriques votes

dans ce budget », a expliqué le ministre des Finances, Sele Yalaghuli.

Toutefois, le débat promet quelques temps forts, à en juger par les questions visiblement sans réponses à ce jour. En effet, l'on se rappelle du déplacement physique de certains députés nationaux pour interroger le Premier ministre sur l'exécution de ce budget qui n'a pas atteint le gros des promesses. Il y a par exemple les provinces qui attendent des explications claires du gouvernement de la République sur les fonds attendus mais jamais arrivés. L'examen approfondi du projet devrait permettre, espère-t-on, de répondre aux interrogations sur l'argent perçu et dépensé en marge de la première année de l'alternance politique au sommet de l'État.

Laurent Essolomwa

SOIRÉE DES ARTS

Vingt-cinq nouveaux ambassadeurs de la culture congolaise à découvrir

Des célébrités du moment à l'instar des mécènes Abed Achour, Eric Mandala et Jeff Ndjadi Leteta sont au nombre des cent vingt et un nominés à la seconde édition de l'événement du média en ligne, Arts.cd, consacré à la remise des Prix Lokumu prévu pour le 13 novembre au Musée national de Kinshasa.

Présidé par l'écrivaine Yolande Elebe Ma Ndembo, le jury composé de sept membres va trancher sur le choix des lauréats de la Soirée des arts 2020. Considérée à hauteur de 55%, sa sélection sera complétée par les votes recueillis sur les réseaux sociaux via les pages Facebook et Instagram de Arts.cd qui comptent pour 45%. Ainsi, le Prix Lokumu Arts.cd sera décerné au meilleur de tous les nominés de chacune des vingt-cinq catégories tenu pour un digne ambassadeur de la culture congolaise de RDC et de sa diaspora. Symbole d'honneur, « valeur » ou encore « fierté », cette distinction est certes disputée par les artistes en premier, mais pas que. En effet, seront également honorés à la soirée de gala du 13 novembre, « opérateurs et personnalités culturelles qui ont le plus marqué la nation, à travers leurs œuvres, leurs projets ou leurs actions, impactant positivement l'image de la RDC, tant au pays qu'en dehors » en 2019.

De la première Soirée des Arts.cd tenue le 13 avril 2019 à la seconde annoncée au nouveau Musée national, la liste des prix s'est allongée. C'est dire que neuf se sont ajoutés aux seize décernés aux ar-

tistes et opérateurs culturels l'an dernier au Salon Okapi de l'hôtel Venus. Le Courrier de Kinshasa tient d'Onassis Mutombo qu'il s'agit respectivement du « Prix de l'innovation, Media culturel de l'année, Prix du Dj de l'année, Label de production, Manager de l'année, Mécène de l'année, Prix de la musique urbaine et Meilleure collaboration avec la RD Congo (featuring) ». Le chef de projet d'Arts.cd explique le réaménagement opéré de la sorte. « Avec les seize catégories de la première édition, nous avons reçu plusieurs critiques et demandes. C'est vrai que nous n'allons pas primer toutes les disciplines artistiques mais on a voulu être le plus représentatif possible », a-t-il signifié.

Managers, héros dans l'ombre

En ce qui concerne la catégorie Manager de l'année, Onassis Mutombo a précisé que l'organisation a tenu à mettre en lumière le travail abattu dans l'ombre par les cinq nominés sélectionnés autour des artistes dont ils ont réussi à bâtir la renommée et le succès ou tout le moins y ont contribué largement. Il s'agit en l'occurrence de Christian Lepira pour Gaz Mawete, Celpa Diakiese pour Licelv Mauwa, Mani Loko pour le groupe MPR Musique, Prince Balume pour Inno's B et Jean-Marie Ka pour les humoristes Ronsia Kukiel et Benji 4. Quant à « l'ouverture sur les artistes étrangers », faisant ici allusion à la catégorie musicale Meilleure collaboration avec la RD Congo (featuring), Onassis soutient : « Quoi de plus

normal que les Congolais pensent à primer les musiciens étrangers quand on sait que la RD Congo détient l'âme de la musique du monde ! ». « Étant donné que les artistes congolais reçoivent des récompenses ailleurs, il nous paraît de même utile de penser à ceux qui collaborent avec eux qui, à notre avis, ne démeritent pas », a-t-il ajouté. En outre, l'organisation signale que le volet humanitaire de la seconde édition se traduit par une action menée en faveur des victimes du VIH-sida. Savoir que cette pandémie, l'une des plus grandes du XXIe siècle, fait encore de sérieux ravages aujourd'hui. Elle entend donc à sa façon, via l'art et la culture, « combattre la stigmatisation dont sont victimes les personnes

vivant avec le VIH-sida essentiellement dans le milieu des jeunes de Kimbaseke ». Pour ce faire, elle a en vue de prélever « 10% sur la participation de chaque sponsor à reverser aux personnes vivant avec le VIH-sida à l'hôpital des sœurs de Kimbaseke ». Onassis Mutombo affirme : « La Soirée des arts, ouvre une fenêtre à la problématique du VIH-sida chez les jeunes de 12 à 20 ans, matérialisant ainsi la responsabilité sociale du média Arts.cd, auprès des générations actuelles et futures ». Pour la petite histoire, Arts.cd, organisateur de la Soirée des arts est une structure toute jeune lancée depuis trois ans, plus précisément le 17 juillet 2017 à Kinshasa. Et, le site www.arts.cd qui se définit comme étant « un média en ligne spécialisé dans l'édition, la production, la diffusion et la distribution des contenus multimédias puristes de la culture et arts congolais » ne cache pas son ambition de se positionner parmi les meilleurs quitte à y mettre toute l'énergie nécessaire.

Nioni Masela

« La Soirée des arts, ouvre une fenêtre à la problématique du VIH-sida chez les jeunes de 12 à 20 ans, matérialisant ainsi la responsabilité sociale du média Arts.cd, auprès des générations actuelles et futures »



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

USA

Le duel Trump-Biden vu d'Afrique

Le 3 novembre, les citoyens Américains se sont rendus aux urnes pour désigner le 46e locataire de la Maison Blanche. Cette élection présidentielle américaine est une source d'intrigue, puisqu'elle se déroule dans une Amérique marquée par une pandémie de Covid-19 qui continue de s'étendre, dans un paysage économique bouleversé, par une profonde polarisation politique, mais surtout ancrée dans une crise raciale sans précédent.

Certes, les sondages donnent une large avance au candidat démocrate, Joe Biden, sur son rival républicain, Donald Trump, pour l'emporter. Mais le passé récent montre que des surprises ne sont pas à écarter. Il faut juste se souvenir que l'actuel locataire de la Maison Blanche, Donald Trump, avait remporté la victoire, il y a quatre ans, face à une Hillary Clinton, dotée pourtant de trois millions de voix d'avance.

Cette fois-ci, le contexte est, il est vrai, assez différent et la machine électorale de Donald Trump est grippée. La gestion catastrophique de l'épidémie de Covid-19 lui a beaucoup nui, et la majorité de l'électorat est en train de se tourner vers Joe Biden.

Destruction de l'héritage d'Obama

Si l'on doit faire le bilan de la politique étrangère de Donald Trump, depuis son élection en 2016, il n'y a qu'un adjectif qui convient: « catastrophique ».

Donald Trump a voulu révolutionner la politique étrangère américaine. Il a privilégié la compétition stratégique, notamment vis-à-vis de la Chine comme finalité première. Son slogan « America first » a promu l'unilatéralisme et le nationalisme comme principes directeurs, rejetant le multilatéralisme et les organisations internationales.

La politique étrangère de Donald Trump, pendant ses quatre ans à la tête du pays, s'est caractérisée par la destruction de l'héritage de Barack Obama : sortie du Traité de libre-échange transpacifique, de l'accord sur le nucléaire iranien et de l'accord de Paris sur le climat, ainsi que la mise en cause de l'ouverture avec Cuba. Et en pleine pandémie de coronavirus, il a décidé de retirer son pays de l'organisation mondiale de la santé (OMS).

L'Afrique ignorée

L'Amérique, sous Donald Trump, a totalement rejeté l'ordre international qu'elle avait elle-même créé après la seconde guerre mondiale. Sans retourner à l'isolationnisme, on peut définir la politique étrangère de Donald Trump de retour au nationalisme américain. La communication du président américain est également inédite, puisqu'elle est pratiquée à travers l'utilisation à « outrance » de son fil twitter. Elle se manifeste par un assaut généralisé contre le « globalisme », en visant plus particulièrement la Chine, mais en ne ménageant pas non plus les alliés des Etats-Unis et notamment l'Europe.

Sur le conflit israélo-palestinien, Donald Trump s'est rangé totalement sur les positions d'Israël. Par contre, on a assisté à un durcissement des sanctions contre l'Iran et Cuba, et la volonté de ne plus jouer le rôle de

gendarme américain du monde. Quant à l'Afrique, il l'a totalement ignoré durant son mandat, tout en maintenant les engagements militaires à travers l'Africom, pour contrer la domination de la Chine sur le continent.

Vue d'Afrique, l'élection présidentielle américaine, ne semble pas être un sujet de préoccupation majeur pour les Africains, tant le continent n'a jamais paru être au cœur des enjeux stratégiques de la première puissance mondiale. Pour preuve, du premier mandat de Donald Trump à la tête des Etats-Unis, les Africains se souviendront beaucoup plus de ses frasques; comme lorsqu'il a traité les Etats africains de « pays de merde », ou encore lorsque dans ses sautes d'humeur, il menaçait de retirer le Rwanda de la liste des pays bénéficiant de l'Agoa, si ce pays interdisait les friperies américaines sur son territoire.

Il est bien clair l'élection d'un nouveau président à la Maison Blanche aura très peu d'impact sur le quotidien des Africains, mais dans bien des domaines, comme par exemple le climat, les relations internationales ou l'immigration, l'Afrique a intérêt à porter un regard attentif sur l'élection américaine, car les actions du futur locataire de la Maison Blanche, auront une grande incidence sur la marche du monde.

Boris Khari Ebaka

CÔTE D'IVOIRE

L'opposition en voie de créer un Conseil national de transition

Alors qu'Alassane Ouattara a été réélu pour un troisième mandat, l'opposition ivoirienne a annoncé, le 3 novembre, la création d'un Conseil national de transition. L'information a été donnée par le candidat du FPI, Pascal Affi N'Guessan.

Le Conseil national de transition sera, selon le communiqué de l'opposition, présidé par le candidat et chef du PDCI, Henri Konan Bédié. Il prévoit la mise en place d'un gouvernement de transition dans les prochains jours et aura pour mission de préparer un cadre pour l'organisation d'une élection présidentielle transparente, juste et inclusive ainsi que la mise en œuvre des assises nationales pouvant conduire à la réconciliation nationale, en vue de promouvoir le retour de la paix en Côte d'Ivoire.

En effet, c'est au terme d'une réunion d'échange entre les différents leaders des partis de l'opposition que Pascal Affi N'Guessan a rendu publique cette information. Car, pour les opposants, ils ne reconnaissent plus, Alassane Ouattara comme président de la République et que sa réélection est susceptible de provoquer une guerre civile dans le pays. « Nous restons dans une dynamique de bras-de-fer avec le pouvoir. En place et nous continuerons toujours à maintenir notre mot d'ordre de désobéissance civile », a déclaré l'opposition.

Par ailleurs, réagissant à cette annonce de l'opposition, le directeur exécutif du parti au pouvoir, Adama Bictogo, a déclaré que la démarche de l'opposition est une démarche inacceptable et contraire à la Constitution. Pour ce faire, le gouvernement doit faire preuve de fermeté.

« Nous considérons que c'est une défiance des autorités et que cela est inacceptable. Nous en appelons donc à la fermeté du gouvernement, mais surtout à l'application de la loi vis-à-vis de l'opposition. » a ajouté, Adama Bictogo, en déplorant le fait que l'opposition veut entraîner le pays dans une crise et le conduire dans le chaos.

Rock Ngassakys



APPEL A CANDIDATURES

Africsearch Togo recrute pour le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) dans le cadre du renforcement de son équipe :



UN JURISTE SENIOR (H/F)

Missions et Responsabilités

- Organiser un système de veille juridique au sein du FAGACE ;
- Participer à la conception de la stratégie globale du FAGACE ;
- Mettre en œuvre la stratégie juridique du FAGACE.

Profil

- Formation : Bac + 5 (Master) en Droit des affaires ;
- Connaissances : Techniques contractuelles, stratégie juridique, audit juridique, propriété intellectuelle, gestion du contentieux, internet ;
- Expérience : Minimum dix (10) ans à un poste similaire dans un environnement multiculturel ;
- Limite d'âge : Maximum 50 ans au 31 décembre 2020.

UN RESPONSABLE SURVEILLANCE DU PORTEFEUILLE (H/F)

Missions et Responsabilités

- Contrôler la qualité du portefeuille, de la souscription et de la gestion ;
- Contrôler et suivre la formalisation et le renouvellement des sûretés prises par les banques et autres partenaires financiers ;
- Assurer le suivi des engagements (réguliers et irréguliers), de la gestion des créances litigieuses et leur recouvrement, des dossiers en contentieux et la supervision de la procédure judiciaire.

Profil

- Formation : BAC+5 en Gestion/Finance/Banque/Droit des Affaires/Statistiques (Université, Ecole de Commerce, Ecole de Gestion, Ecole d'ingénieurs) ;
- Connaissances : Banque et Finance, Analyse des risques, Droit des affaires, Evaluation et Gestion de Projets, Gestion du pré contentieux et contentieux, Internet ;
- Expérience : Minimum cinq (05) ans à un poste similaire dont deux (02) ans dans un environnement multiculturel et dans la gestion du pré contentieux et contentieux du portefeuille de Projets ;
- Limite d'âge : Maximum 40 ans au 31 décembre 2020

UN AUDITEUR GENERAL (H/F)

Missions et Responsabilités

- Procéder à l'identification des risques ;
- Elaborer un programme d'audit permettant de couvrir les risques clés ;
- Réaliser les missions planifiées et non planifiées demandées par la Direction Générale, le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration.

Profil

- Formation : Bac + 5 en Audit et Contrôle de Gestion ;
- Connaissances : Méthodologie d'audit et de contrôle interne, normes professionnelles de l'audit interne, Analyse des risques, Organisation, processus et procédures internes, Internet ;
- Expérience : Minimum dix (10) ans dans un poste similaire dont sept (7) ans dans un environnement multiculturel ;
- Limite d'âge : Maximum 45 ans au 31 décembre 2020.

UN CONTROLEUR DE GESTION (H/F)

Missions et Responsabilités

- Elaborer, mettre en place et suivre les procédures, les outils de gestion ainsi que le système d'information ;
- Piloter le processus budgétaire ;
- Définir, mettre en place et animer une stratégie d'optimisation des performances.

Profil

- Formation : Bac + 5 en Audit et Contrôle de Gestion ;
- Connaissances : Analyse financière, procédures, reporting, tableaux de bord de Gestion, procédures de construction budgétaire, stratégies financières à court, moyen et long termes, prévisions budgétaires, méthodologie d'audit et de contrôle interne, normes professionnelles de l'audit interne, analyse des risques, Internet et réseaux sociaux ;
- Expérience : Minimum cinq (05) ans dans un poste similaire dont deux (02) ans dans un environnement multiculturel ;
- Limite d'âge : Maximum 40 ans au 31 décembre 2020.

UN ANALYSTE COTATION DES RISQUES (H/F)

Missions et Responsabilités

- Evaluer les risques de contrepartie, de crédit et de marché, recommander les modifications de structures, de modalités et de sûretés souhaitables ;
- Participer au pilotage de l'ensemble des risques de l'implantation ;
- Réaliser des études macro-économiques ou sectorielles.

Profil

- Formation : Bac + 5 (Master) en Banque, Finance, Audit/contrôle ; Sciences de Gestion, Statistiques ;
- Connaissances : Banque et Finance, Analyse des risques, Evaluation de projets, Internet ;
- Expérience : Minimum cinq (05) ans à un poste similaire dont deux (02) ans dans un environnement multiculturel ;
- Limite d'âge : Maximum 40 ans au 31 décembre 2020.

CRITERES D'ELIGIBILITE A TOUS LES POSTES

- Langues : Français, Anglais souhaité ;
- Être ressortissant d'un des 14 Etats membres du Fonds.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur CV, lettre de motivation, copie des diplômes à partir du BAC en indiquant les références du poste à pourvoir à l'adresse : infotg@africsearch.com

Date limite de dépôt des candidatures le Mercredi 18 Novembre 2020 à 18 H 00 H TU

N.B. : Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s par téléphone ou par e-mail. Retrouvez le descriptif du poste sur www.africsearch.com / www.le-fagace.org.

COLLOQUE INTERNATIONAL « DE GAULLE ET BRAZZAVILLE, UNE MÉMOIRE PARTAGÉE ENTRE LA FRANCE, LE CONGO ET L'AFRIQUE »

Le général Charles de Gaulle et Brazzaville : l'histoire des rencontres (1940-1958)

Cette cérémonie des célébrations inhérentes à la ville de « Brazzaville, capitale de la France Libre » et au « rassemblement de septembre 1958 au Stade Eboué » est pour nous l'occasion de révéler la place de la ville de Brazzaville dans la légende gaullienne.

Par le professeur Abraham Constant Ndinga Mbo
membre de l'académie nationale des sciences et technologies du Congo

Le général Charles de Gaulle est dit « L'homme de Brazzaville ». Ce n'est pas une simple étiquette, ni un quelconque sobriquet. Il est bien « L'homme de Brazzaville », tant cette ville l'a marqué et a été le témoin privilégié d'évènements importants dont le général a été l'acteur principal. C'est ainsi, par exemple qu'à Brazzaville existe toujours « la Case de Gaulle », résidence de l'ambassadeur de France au Congo, comme pour perpétuer un souvenir inoubliable.

De Gaulle et Brazzaville ont entretenu des rapports affectueux. De 1940 à 1958, De Gaulle va séjourner près de 11 fois à Brazzaville, à suivre ses biographes. En tout cas, c'est à Brazzaville qu'il prend un certain nombre de décisions historiques :

- 27 octobre 1940 : Manifeste de Brazzaville et création du Conseil de défense de l'Empire ;

- 16 novembre 1940 : création de l'ordre de la libération ;

- 18 juin 1943 : Inauguration de Radio-Brazzaville ;

- 30 janvier-08 février 1944 : Conférence de Brazzaville.

- 1er février 1944 : Création des Forces Françaises de l'Intérieur ;

- 24 août 1958 : Rassemblement et discours important au stade Eboué.

Ainsi, après avoir été le point de départ pour la libération de la France de l'occupation nazie avec le « Manifeste du 27 octobre 1940 », Brazzaville est également le point de départ, à partir du 24 août 1958, d'une nouvelle croisade du général Charles de Gaulle, celle de l'autodétermination, de l'indépendance et de la coopération pour le développement entre le Congo, l'Afrique et la France.

Nous nous limitons ici à déterminer la place de ce « Manifeste de Brazzaville » dans l'épopée gaullienne.

Après son acte de rébellion qu'il avait jugé à cette époque « légitime », à savoir l'Appel du 18 juin 1940, le général Charles de Gaulle est en quête de « légitimité territoriale ». Galvanisé par les ralliements successifs en fin août 1940 des territoires du Tchad (26 août), du Cameroun sous mandat français (27 août), de l'Oubangui-Chari (28 août) et du Moyen-Congo (29 août) de la France Libre, heureux de la victoire de ses hommes menés par le médecin général Adolphe Sicé et le colonel Edgard de Larminat, rejoint, venant de Douala, par le Colonel Leclerc, sur les Vichystes du gouverneur « félon » Husson, le chef de la France Libre décide de faire de Brazzaville la capitale de la France Libre.

Voici les étapes de cette réalisation qui renforce sa légitimité notamment auprès du Premier ministre britannique Winston Churchill et du Président des Etats-Unis, Franklin Roosevelt.

Les ralliements à la France Libre du Cameroun et des territoires de l'AEF, sauf le Gabon, étant réalisés, le chef des Français Libres entreprend son premier tour d'Afrique centrale. Le but de ce voyage est facile à comprendre.

Le geste d'adhésion que vient de lui faire l'Afrique centrale est pour son mouvement un acte hautement significatif. Il tient, dans cette première sortie de son « réduit londonien », à rassurer, par sa présence, tous ceux des responsables coloniaux qui, soutenant sa cause, sont les véritables artisans du succès de ses envoyés. C'est donc un acte de bonne courtoisie avant tout.

Ce voyage a aussi, en dehors des préoccupations militaires, économiques, une portée politique indéniable.

Sur les plans militaire et économique, il veut évaluer à sa juste mesure ce que ce ralliement de l'AEF apporte à son mouvement de résistance. Que signifient exactement toutes ces forces qui acceptent ainsi la poursuite de la guerre sous son orientation ? Que représente réellement l'Afrique

centrale du point de vue stratégique ?

Le chef des Français Libres sait parfaitement que le grand écho que le ralliement de l'AEF fait auprès des Alliés relève d'abord de la simple propagande. Maintenant, il faut passer au constat réel sur le terrain. Le général de Gaulle doit naturellement faire le tour de « son empire colonial » pour se rendre compte effectivement par lui-même de ce qu'il possède maintenant comme forces réelles grâce à ce ralliement. De quels moyens humains et matériels dispose-t-il et quelles fonctions peut-il assigner à ses différents représentants en Afrique ? Car les rôles qu'il veut leur faire jouer aux côtés des Anglais doivent cadrer avec les besoins urgents de la guerre.

C'est surtout le plan politique et diplomatique qui est intéressant pour lui. C'est surtout pour ce point que cette première tournée africaine du général de Gaulle a toute son importance. Il veut prouver aux Alliés anglais et américains qu'il n'est pas un homme seul, un roi sans terre.

Le chef de la France Libre est venu en Afrique pour donner à la résistance une base de manœuvre en terres françaises. Les territoires de l'AEF et le Cameroun sont indiscutablement des parties de l'empire colonial français. Après tout, Londres qui l'a accueilli en juin 1940 ainsi que ses hommes, n'est qu'une terre d'asile, au plus, un exil ! Il est apparu plus commode au général de Gaulle que la direction du mouvement se fixe là où l'autorité française est encore intacte. Cela signifie que tout l'espoir n'est pas encore anéanti. Bien sûr, pour les Anglais, ce succès justifie l'emploi de l'homme.

Sur les traces du général Charles de Gaulle, voici les étapes de son périple en Afrique centrale

C'est au début du mois d'octobre 1940 que commence le périple africain du chef de la France Libre.

La première étape est le Cameroun. Le mardi 8 octobre, le général de Gaulle arrive à Douala. Il est reçu par le colonel Leclerc, alors gouverneur de la colonie, cumulativement avec ses fonctions militaires.

Après le Cameroun, il passe en AEF. Ici le voyage commence par le territoire du Tchad. Le 15 octobre, Fort Lamy l'accueille au milieu de vives acclamations.

Cette tournée de l'AEF aurait dû commencer par la visite de Brazzaville, le chef-lieu de la fédération. Mais, le général de Gaulle a hâte de témoigner au territoire du Tchad, à ses responsables administratifs et militaires, dont Félix-Eboué, sa reconnaissance pour leur geste qui est le véritable point de départ de tout le reste. Bien sûr, l'intérêt militaire que représente ce territoire justifie cet empressement. Le général de Gaulle veut prendre, au plus vite, des informations sur les postes avancés du désert qui surveillent les frontières tchado-libyennes pour préparer les futures guerres du Sahara.

La deuxième capitale à recevoir le chef de la France Combattante est la ville de Bangui. Ici, De Gaulle arrive le 21 octobre 1940 pour encourager également l'action de ce territoire qui se présente dès le départ comme l'arrière-garde des batailles du Sahara, derrière le territoire tchadien qui en constitue la première ligne du front.

Le jeudi 24 octobre 1940, c'est au tour de Brazzaville de lui témoigner sa joie en le recevant dans une grande liesse populaire.

Cet accueil triomphal rencontré ici et là, du Cameroun à Brazzaville, renforce De Gaulle dans ses convictions d'être l'homme de la situation nouvelle. Il ne reste plus qu'à son génie de chef de la France combattante pour tirer le meilleur parti possible de cet enthousiasme général. Bien que modeste, cette acquisition va avoir un impact considérable. Le tour de l'Afrique centrale du général de Gaulle entre parfaitement dans cette ligne d'affirmation que les Français Libres

doivent tracer alors devant l'hospitalité anglaise. Tout en restant des hôtes, ils tiennent à signaler aux Anglais qu'ils ne sont plus ces hommes de la pitié qu'ils ont accueillis en juin 1940 puisqu'ils viennent d'acquiescer une base de manœuvre indiscutable.

Le soir de son arrivée à Brazzaville, une réception réunit au Palais du gouverneur général tous les corps constitués de la ville. Quelques chefs coutumiers des deux grands quartiers, Bacongo et Poto-Poto sont également invités.

Puis, il traverse le fleuve pour Léopoldville

A Léopoldville, l'accueil est à la hauteur de la réputation de l'homme et de ses ambitions d'incarner la France combattante. Le 27 octobre 1940, une grande manifestation a lieu au Stade Reine Astrid à Léopoldville, réunissant les responsables coloniaux des deux rives du fleuve Congo. Il y prononce son « Manifeste » relatif à la direction de l'effort français dans la guerre.

Cette tournée rapide a aussi pour lui une portée diplomatique indéniable. Il sait que ses envoyés ont réussi à prendre la capitale de l'AEF avec l'appui des résistants coloniaux du Congo Belge. Il a compris très vite que cette vaste colonie belge, à la frontière du domaine colonial britannique, lui-même adossé à l'Afrique du Sud, va jouer un rôle majeur dans la poursuite de l'effort de guerre que l'AEF mène.

Après le Congo Belge, le Général de Gaulle fait aussi un tour à Pointe-Noire pour encourager les militaires de ce front de mer qui est en même temps la porte d'entrée et de sortie de l'AEF. Puis il revient dans la capitale fédérale.

Le 27 octobre 1940, il présente sur les ondes de Radio-Club le « Manifeste » à tous ceux qui veulent suivre sa voie, en réaction à la rencontre Pétain-Hitler à Montoire du 24 octobre, symbolisée par la poignée de mains.

Radio-Club est une modeste station de rediffusion privée créée en 1935 à l'initiative d'un groupe de fonctionnaires coloniaux et de particuliers (qu'on localiserait aujourd'hui sur la rue Lamothe, près de la résidence du président de la République, au Centre-ville.) Cette station est réquisitionnée par le général de Larminat et mise à la disposition du chef de la France Libre. Elle devient dès cet instant. « Radio-Brazzaville, Voix de la France Combattante ». A Radio-Congo, chaîne nationale du Congo (actuel), ce micro utilisé par le chef de la France Combattante est bien conservé comme une relique.

Sur les ondes de Radio-Congo, le général de Gaulle dénonce le gouvernement de Vichy et réaffirme sa décision du 18 juin 1940 pour rejeter toutes les formes d'armistices et continuer la bataille aux côtés des Alliés jusqu'à la victoire.

Dans ce « Manifeste » lancé de Brazzaville le 27 octobre 1940 sur les ondes de Radio-Club, puis en public, le général de Gaulle annonce la création du Conseil de défense de l'empire colonial.

Pour lui, il faut qu'un pouvoir nouveau prenne la charge de diriger l'effort de guerre aux colonies qui restent encore intactes de toute idée de capitulation, « puisqu'il n'existe plus de gouvernement proprement français. En effet, l'organisme sis à Vichy et qui prétend porter ce nom est, pour le chef de la France Libre, inconstitutionnel et soumis à l'envahisseur... Il faut donc qu'un pouvoir nouveau assume la charge de diriger l'effort français dans la guerre. Les évènements m'imposent ce devoir sacré, je n'y failirai pas ».

En créant en octobre le Conseil de l'Empire, le chef de la France Libre a tenu en réalité à préserver de la sorte son acquis territorial, l'Afrique équatoriale.

Le 22 novembre 1940, le général de Gaulle quitte l'Afrique centrale pour regagner Londres.

Il revient à Brazzaville en janvier 1944 pour présider du 30 janvier au 08 février la Conférence dite de Brazzaville. De Gaulle y précise qu'il est

du devoir national d'aider les peuples de l'Empire à « s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. »

Il revient pour la dernière fois en août 1958 pour présider le 24 août un rassemblement au Stade Eboué. Un rassemblement historique. Ce jour-là, il précise le statut de la future communauté française.

Excellences, Messieurs les chefs d'Etat, Distingués invités, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers étudiants.

L'Afrique équatoriale française et le Cameroun sous mandat français sont en 1940 la première partie de l'empire colonial à se jeter dans la Résistance.

Nos recherches aujourd'hui engagées visent notamment à évaluer cet engagement et l'effort de guerre de ces territoires. Combien d'hommes recrutés ? Combien sont-ils rentrés ? Quel est le nombre de morts ? Mais surtout, les « indigènes » connaissaient-ils pourquoi ils étaient entraînés dans cette guerre ? Il nous reste certainement à faire apparaître les « indigènes » dans cette mémoire partagée.

Il y a là un projet d'une importance capitale pour l'École historique de Brazzaville à laquelle j'appartiens, créée en 1973 sous les auspices du professeur Théophile Obenga. Un projet qui mérite quelque attention.

Pour terminer, je m'autorise à vous affirmer que le mythe gaulliste est bien né en Afrique centrale, sur les rives du fleuve Congo. Depuis la soirée où les autorités anglaises lui ont accordé le micro de la BBC pour s'adresser au peuple français en désarroi, jusqu'au soir où les responsables du Tchad, notamment Félix Eboué, ont répondu favorablement à son Appel, le général est encore un grand inconnu. Cet Appel allait faire de lui un roi. Mais, un roi sans terre. Et la France Libre qu'il vient de monter dans la capitale anglaise n'est encore qu'une simple rencontre de braves gens.

Le tout se joue donc en août 1940 avec cette réponse positive du Tchad, suivie de la désobéissance administrative de quelques colons de l'Oubangui-Chari et du coup de force militaire de la garnison de Brazzaville. La guerre fratricide des Français au Gabon achève de lui donner définitivement un Empire, des hommes et des moyens.

Par le « Manifeste de Brazzaville du 27 octobre », le général de Gaulle s'attribue un empire, donc une souveraineté territoriale.

Jusqu'au douloureux mariage d'Alger de 1943 qui donne alors naissance au Comité Français de Libération Nationale, l'Afrique équatoriale du général de Gaulle et ses hommes sont déjà une partie agissante de la résistance française.

La France combattante est présente sur les champs de bataille aux côtés de ses puissants alliés américains et anglais. Ses soldats sont présents à Bir Hakeim avec le général Pierre Koenig pour couvrir les flancs des troupes anglaises aux prises avec les assauts de la puissante Panzerdivision du Général Rommel, le redoutable « renard du désert ».

Le général Charles de Gaulle et ses hommes ont derrière eux des hommes dans la forêt équatoriale du Congo et du Gabon pour la coupe du bois d'okoumé, des hommes et des femmes dans les plantations de coton de l'Oubangui-Chari et du Tchad, des hommes et des femmes pour l'extraction du caoutchouc et la récolte des palmistes.

C'est l'effort de guerre.

On doit s'en souvenir.

Une histoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique.

Je vous remercie.

SANTÉ

Maradona opéré avec succès d'un hématome à la tête

Diego Maradona, légende du football argentin, a été opéré avec succès mardi soir d'un hématome à la tête, cinq jours après avoir fêté son soixantième anniversaire.

«L'hématome a pu être évacué avec succès. Diego a bien toléré la chirurgie. Il est réveillé et tout va bien», a annoncé en conférence de presse son médecin Dr Leopoldo Luque, chirurgien de la clinique privée de la ville d'Olivos, au nord de Buenos Aires, où l'intervention a duré deux heures.

La star y avait été transférée après une première hospitalisation, lundi, à La Plata, à 60 km au sud de la capitale.

Des groupes de supporters s'étaient rassemblés aux portes de la clinique, dans la ville d'Olivos, y déployant de grandes banderoles à l'effigie de leur idole argentine. Ils y ont accueilli la bonne nouvelle par des chants, et dans l'euphorie.

L'un d'eux, Oscar Medina, était venu avec sa femme «soutenir le plus grand joueur de tous les temps». «Une fois de plus, la santé lui a joué un tour mais il a des anticorps pour récupérer avec le soutien du peuple», a-t-il dit à l'AFP, ajoutant un «On t'aime Diego Armando !» Le mot clé #FuerzaDiego (Courage Diego) s'était répandu sur les réseaux sociaux, à l'adresse du champion du monde 1986.



Fans de Diego Maradona et journalistes argentins devant la clinique Olivos, au Nord de Buenos Aires (Juan Mabromata/AFP)

«Il va rester en observation», a précisé son médecin.

Diego Maradona avait été transporté vers cette clinique après qu'un scanner a révélé la présence de l'hématome.

Répétant que l'extraction d'un hématome sous-dural, situé dans la tête, est une «opération de routine», le Dr Luque avait rappelé que l'ex-présidente argentine Cristina Kirchner (2008-2015) avait subi la même intervention au cours de son mandat.

«C'est un patient âgé avec beaucoup de pressions dans sa vie. C'est un moment où nous de-

vons l'aider. C'est très difficile d'être Maradona», avait-il ajouté, avant l'opération. Le Dr Luque avait indiqué que l'ex-joueur souffrait «d'anémie» et était «un peu déshydraté». Interrogé pour savoir si l'hématome pouvait être la conséquence d'un coup, le médecin avait indiqué que «les patients généralement ne se souviennent pas» de ce qui a pu être la cause. «Ce sont des hématomes imperceptibles», avait-il souligné.

Confiné depuis mars, Diego a déjà eu de gros antécédents médicaux

Dès l'hospitalisation de l'ancien numéro 10 du Napoli, il avait exclu tout lien avec l'épidémie de coronavirus qui a durement touché l'Argentine. Confiné depuis mars en raison de la pandémie et de sa santé fragile, Diego Maradona, entraîneur du club de Gimnasia y Esgrima La Plata, avait insisté vendredi pour diriger l'entraînement de ses joueurs, le jour de son 60e anniversaire. Mais il ne semblait pas en forme et marchait avec difficulté. Il n'était resté que quelques minutes sur le terrain avant de se retirer avec l'aide de ses adjoints.

La vie de la star argentine a été

rythmée par de nombreux problèmes de santé, dont certains liés aux excès en tous genres qui l'ont parfois fait flirter avec la mort.

En 2000, il avait eu une crise cardiaque à la suite d'une overdose dans la cité balnéaire uruguayenne de Punta del Este. Il avait ensuite suivi une longue cure à Cuba.

En 2004, alors qu'il pesait plus de 100 kg, une autre crise cardiaque l'avait terrassé à Buenos Aires, mais il s'en était sorti.

Il avait ensuite subi une opération chirurgicale de l'estomac qui lui avait permis de perdre énormément de poids. Le Dr Luque a d'ailleurs expliqué qu'en raison de cette intervention, l'ancien champion avait du mal à fixer le fer, ce qui le rendait plus sensible aux risques d'anémie.

En 2007, une consommation excessive d'alcool l'avait conduit à l'hôpital. Dernièrement, il a dû se faire poser une prothèse à cause de ses genoux douloureux.

Tout comme le Brésilien Pelé, qui a fêté ses 80 ans en octobre, Maradona est considéré comme l'un des plus grands joueurs de football de tous les temps.

D'après AFP



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

COVID-19

Le Sommet mondial de la santé démarre en pleine nouvelle vague de la pandémie

Comme chaque année, le Sommet mondial de la santé qui a toujours lieu à Berlin (Allemagne), a la réputation de définir l'agenda global, rallier le soutien à l'Agenda 2030 pour la santé et la campagne pour les innovations technologiques dans le domaine.

Les objectifs pour 2020 sont plus ambitieux

L'édition 2020 vise à construire un consensus international sur un moyen de surmonter la pandémie Covid-19, tout en faisant le bilan des dégâts l'épidémie a fait des initiatives de santé mondiale. « Cette année est différente parce que la situation est différente », a déclaré Detlev Ganten, le président fondateur de WHS. « Cela montre à quel point la santé est importante. La santé est plus que la médecine, c'est plus que la recherche fondamentale. C'est l'essence d'une société fonctionnelle ». Cependant, des inquiétudes quant aux perspectives qui façonnent ce consensus persistent.

« Il s'agit de la première grande conférence sur la santé dans l'atmosphère du Covid », a déclaré Lois Chingandu, spécialiste du

VIH au Zimbabwe. « On s'attendait à ce que pour une plate-forme de cette nature, le monde trouve important d'amener les représentants des communautés à entendre ce que sont les réalités des communautés et à les intégrer au processus de prise de décision », a-t-il déploré.

Construire des systèmes mondiaux

Le sommet de cette année s'articule autour de plusieurs thèmes, dont le lien entre le changement climatique et la santé, mais l'objectif primordial est d'atteindre ou de restaurer le consensus autour des priorités mondiales en matière de santé qui a été mis à rude épreuve par la pandémie. L'un des points d'accord les plus faciles a été la nécessité d'améliorer les efforts de préparation transfrontalière

à une pandémie, y compris la prévention et le traitement des maladies infectieuses.

Andrew Witty, codirigeant du programme de vaccination Covid-19 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a déclaré qu'on a découvert que « le virus ne respecte pas les frontières, la géographie, la politique ». Nous devons transformer nos mentalités ». Et qu'il est possible de s'appuyer sur cette compréhension pour créer des systèmes véritablement mondiaux de prévention et de traitement des maladies. Cela inclut un besoin clair de renforcer la coopération multilatérale autour de questions telles que la recherche sur les vaccins et l'accès, a déclaré Ganten.

Perspective à plus long terme

Le plus grand obstacle pourrait être de rétablir l'attention sur le type de cadres généraux - les Objectifs de développement durable et la couverture sanitaire universelle - qui sont conçus pour préparer les systèmes de santé à prévenir et à faire face à tous ces défis. Compte tenu de leur ampleur, ces initiatives nécessitent une perspective à plus long terme qu'il est difficile de réaliser en pleine pandémie. Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a souligné la nécessité d'atteindre ces objectifs. « La couverture sanitaire universelle est la voie vers des soins de santé de haute qualité, équitables et abordables », a-t-il déclaré. Tous les États membres de l'ONU se sont engagés à tenter d'atteindre la CSU d'ici 2030, « mais nous ne pouvons pas attendre 10

ans », a-t-il déclaré. « Nous avons besoin de systèmes de santé qui fonctionnent, avant de faire face à une épidémie de quelque chose de plus contagieux que la Covid-19, de plus mortel, ou les deux ».

Bien que les groupes communautaires ne figurent pas sur la liste des orateurs, leur importance a été reconnue lors d'une discussion sur le rôle des partenariats dans l'amélioration des résultats en matière de santé. Shannon Hader, directrice adjointe de l'Onusida, a déclaré que les groupes dirigés par la communauté ont mené certaines des réponses les plus importantes à la pandémie. Elle a demandé « un leadership politique qui peut être transformateur lorsqu'il s'efforce d'éliminer les obstacles à la réponse communautaire ».

Noël Ndong

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission de Consultation de la DGEFRI

Appel à candidatures n°139/BEAC/DGEFRI-DERS/SIO/Ser/2020 du 20 octobre 2020 pour le choix d'un consultant en vue de la traduction en anglais du rapport annuel 2018

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de recruter, sur fonds propres, un consultant pour la traduction du français vers l'anglais de son rapport annuel 2018. A cet effet, elle invite par le présent appel à candidatures, les consultants intéressés remplissant les conditions requises, à soumettre une candidature.

Les candidatures peuvent être celles d'un consultant individuel ou d'un cabinet spécialisé.

I. OBJET DU MARCHE

Les prestations porteront notamment sur la traduction fidèle en anglais du rapport d'activités de la Banque Centrale pour l'année 2018. Les caractéristiques du rapport à traduire sont les suivantes :

- langue du rapport : français ;
- contenu du rapport : information à caractère économique, monétaire et financier ;
- nombre de pages format A4 : 178 ;
- nombre approximatif de mots : environ 70 000 mots.

II. OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURES

L'objet du présent appel à candidatures est de présélectionner cinq consultants qualifiés.

Les candidats présélectionnés seront invités à remettre leurs propositions technique et financière suivant les critères qui leurs seront communiqués.

III. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront fournir deux dossiers, en un (01) exemplaire original et trois (03) copies, comprenant les pièces ci-après :

Dossier administratif :

Les candidats devront fournir un dossier complet comprenant les documents ci-après :

- une lettre de candidature ;
- un engagement sur l'honneur de la véracité des informations déclarées et l'authenticité des documents fournis ;
- les copies certifiées conformes de la pièce d'identité et des diplômes ;
- un agrément délivré par l'autorité compétente ou tout document en tenant lieu le cas échéant.

Dossier technique :

Le consultant devra justifier d'une solide expérience dans le domaine de la traduction en anglais des rapports d'activité et / ou d'autres documents à caractère économique, monétaire et financier. Ses qualifications minimales requises sont :

- être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 5 ou équivalent dans le domaine de la traduction du français vers l'anglais ;
- disposer d'une expérience d'au moins cinq années dans le domaine de la traduction du français vers l'anglais (au minimum 10 documents de 25 000 mots ou l'équivalent en terme de mots) ;
- avoir une expérience dans la traduction en anglais des documents techniques rédigés en français soutenu de nature économique, monétaire et financière.

Les candidats devront fournir un dossier complet comprenant les documents ci-après :

- un curriculum vitae précisant l'identité du candidat, ses contacts (téléphone et courriel), les diplômes universitaires obtenus, les références similaires détaillées (clients, objet du marché, prestations réalisées, nombre de mots, etc.) ;
- les justificatifs des prestations antérieures similaires (attestation de bonne exécution etc.).

IV. EVALUATION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront évaluées sur 100 points de la manière suivante :

- Diplômes universitaires et/ou formation pertinente : 30 points ;
- Références similaires dûment justifiées : 70 points ;

La note technique minimale requise est de soixante-dix points.

V. DEPOT ET OUVERTURE DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature, obligatoirement rédigés en langue française, devront être déposés, sous pli fermé, à l'adresse suivante, au plus tard le **mercredi 18 novembre 2020** à 12H00, heure de Yaoundé :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE - 15^{ème} étage - Porte 15.01
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt
BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

L'enveloppe extérieure devra porter uniquement la mention :

« Appel à candidatures n° ;
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

VI. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les consultants intéressés peuvent obtenir un complément d'information, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'exploitation, CGAM, 14^{ème} étage, Porte 14.12
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt
BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN
☎ : (+ 237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

Le Président de la Commission, 

EDUCATION

Les élèves sensibilisés au cancer infantile

La Mutuelle TEPCO santé a organisé, le 4 novembre, en partenariat avec le Lions Club, une séance de sensibilisation au cancer infantile à l'endroit des élèves du complexe scolaire Souenet Rénové, à Moukondo dans le quatrième arrondissement Mougali.



L'animateur face aux élèves pendant la séance de sensibilisation

Cette initiative vise à contribuer à l'amélioration des connaissances des élèves quant à reconnaître les signes annonciateurs du cancer.

Stanislas Ibata, formateur de la Mutuelle TEPCO santé, a animé un focus avec les élèves du CM1 sur les signes avant-coureurs du cancer éventuel : perte de poids inexplicable, fatigue, sueurs nocturnes, perte d'appétit, douleur nouvelle et prolongée, sang dans les urines et le sang dans les selles (visible ou détectable par des examens de laboratoire), etc.

Les élèves ont ainsi appris comment détecter les signes qui peuvent être le début d'un cancer. En remerciant la Mutuelle TEPCO et son partenaire Lions Club, les responsables du complexe scolaire Souenet Rénové ont souhaité que ce genre d'initiatives aient lieu souvent.

« Cette séance de sensibilisation m'a permis de comprendre le cancer, ses signes et le danger qu'il représente », a déclaré Hugues Benardy Makamou, l'un des élèves de cet établissement scolaire.

Le « cancer » est une maladie qui englobe un groupe de maladies se caractérisant par la multiplication et la propagation des cellules anormales. Si les cellules cancéreuses ne sont pas éliminées, l'évolution de la maladie va mener plus ou moins rapidement au décès de la personne touchée.

Guillaume Ondzé

FOIRE INTERNATIONALE DES IMPORTATIONS DE CHINE

La troisième édition s'ouvre aujourd'hui

La ville de Shanghai recevra, du 5 au 10 novembre, 400 mille visiteurs en marge de la troisième édition de la foire internationale des importations de Chine.



Plus de 800 000 acheteurs professionnels chinois prendront part à cette rencontre pendant les six jours. Ils viendront de toutes les régions de Chine. Et ce, dans le but de rencontrer plus de 2 600 exposants mondiaux.

360 000 m² seront dédiés au commerce de biens et de services à cette occasion. Le salon de cette année offre l'occasion d'explorer la vitalité économique de la Chine et d'en apprendre davantage sur son nouveau plan de développement. Il promet de donner un nouvel élan à une économie mondiale paralysée par la pandémie de covid-19.

De la santé publique à la prévention des épidémies, en passant par la conservation de l'énergie, la protection de l'environnement et le transport intelligent, la foire internationale des importations de Chine entend surprendre les visiteurs avec de nouveaux produits, technologiques et services.

Le salon international des importations en Chine vise à fournir de l'espace et des opportunités pour plus de marchés à travers le monde.

Durly Emilia Gankama

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société de la place procède à un recrutement de : une (1) assistance de direction, dix (10) gardiens de nuit et de jour, un (1) dresseur de chien et un(e) serveur.

Dossier à fournir : Un CV, une demande manuscrite, un récépissé de l'ACPE (Ex ONEMO) et un certificat médical.

Pour plus de renseignement : 05 797 71 05 / 06 980 67 05.

VIH-SIDA

Un plaidoyer contre la discrimination et la stigmatisation des malades

Un atelier d'échange pour la lutte contre la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH-sida a été organisé à Pointe-Noire en présence des représentants des administrations publiques et des organisations de la société civile concernées.

Pour la réalisation du projet « Promotion des droits et autonomisation socio-économique des femmes et filles vulnérables » dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza et Pointe-Noire et les déplacés des zones de crise du département du Pool pour une durée de trente mois, l'association Azur développement a reçu une subvention de l'Union européenne avec pour objectif de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des femmes et filles par l'accès aux services de santé sexuelle et de la reproduction et leur autonomisation économique. L'association Jeune espoir sur le sida a été choisie par Azur développement comme ONG partenaire pour réaliser une enquête sur la prévention du VIH-sida chez les femmes et les jeunes filles.

A l'école, dans les quartiers et dans les structures de santé choisies, les enquêteurs ont entretenu la population en majorité les femmes et les jeunes filles sur l'éducation sexuelle et de la reproduction

et sur la loi n° 030-2011 du 3 juin 2011 portant sur la lutte contre le VIH-sida et protection des droits des personnes vivant avec le VIH. Plusieurs faiblesses ont été constatées au regard du rapport présenté. Ce sont entre autres la défaillance du système de suivi des cas des jeunes filles car elles sont souvent séquestrées par les parents ignorants, l'absence des comités de santé dans les enquêtes de terrain, l'absence d'information sur la gratuité du traitement au sein de la population...

Pour ce faire, il a été suggéré de redynamiser les centres de dépistage volontaire anonyme (CDVA), de renforcer le suivi des cas des jeunes filles une fois dépistée si le résultat est positif, de redynamiser le système référence et contre référence lors du suivi des cas suspects, de dénoncer en portant plainte contre les cas de stigmatisation et de discrimination pour mieux faire respecter cette loi N°030-2011 du 3 Juin 2011, d'intensifier les sessions d'éducation

sexuelle des jeunes filles dans les établissements scolaires et dans les quartiers, de rendre disponible et afficher le contenu de la loi N°030 -2011 du 3 Juin 2011 dans les centres de santé intégrés et autres milieux publics. En vue d'un plaidoyer efficace, les parties prenantes à la session d'échange ont recommandé la remise des points de dépistage volontaire et anonyme dans tous les centres de santé intégrés pour faciliter le suivi, la gratuité des examens et du traitement ARV dans tous les centres et de la redynamisation du CDVA au niveau de toutes les structures. Aussi les pouvoirs publics doivent-ils s'impliquer davantage pour les mauvaises pratiques sur les droits des citoyens bafoués, la publication des textes réglementaires, pour mettre en exécution les décrets, normes, principes ratifiés par le Congo, sans oublier la mise en place d'un cadre spécifique de suivi des situations des personnes vivant avec le VIH-sida.

Hervé Brice Mampouya

BURUNDI

L'aéroport international de Bujumbura sera réouvert à partir du 8 novembre

L'aéroport international Melchior Ndadaye de Bujumbura (ouest du Burundi) sera réouvert à partir de dimanche prochain « moyennant observation stricte » des mesures d'accompagnement contre la pandémie mondiale du nouveau coronavirus (Covid-19), a annoncé mardi Prosper Ntahorwamiye, secrétaire général et porte-parole du gouvernement du Burundi, dans un communiqué lu sur les ondes de la télévision nationale.

« Toutefois, des mesures suivantes d'accompagnement de cette réouverture doivent être observées », a averti M. Ntahorwamiye en faisant le point sur la position du gouvernement burundais dans le cadre du processus de lutte contre la pandémie de Covid-19.

Ainsi, les voyageurs entrants ou sortants du territoire burundais doivent justifier d'un test Covid-19 négatif réalisé dans les 72 heures précédant l'embarquement.

De plus, à l'arrivée à l'aéroport international Melchior Ndadaye, tous les voyageurs devront se faire dépister et se plier à une mesure de confinement de « stricte application » de 72 heures dans l'un des établissements hôteliers prévus à cet effet.

Le test de dépistage et les frais d'hôtel seront à la charge du voyageur.

Le gouvernement burundais recommande également que si un cas positif de Covid-19 est détecté dans un véhicule ou dans un avion, un deuxième test sera exigé de tous les passagers qui devront attendre les résultats.

« Ceux qui seront négatifs à la Covid-19 seront autorisés à partir, tandis que les cas déclarés positifs seront immédiatement acheminés dans un centre de prise en charge approprié », explique le communiqué.

Les voyageurs étrangers déclarés positifs à la Covid-19 financeront eux-mêmes leur prise en charge médicale.

Par ailleurs, les voyageurs devront faire la réservation des

hôtels à l'avance en ligne à travers la plateforme agréée par Médiabox.

Selon le communiqué, cette nouvelle décision portant sur la mise en place « progressive » des infrastructures permettant la libre circulation des biens et des personnes est consécutive au succès enregistré par la campagne de dépistage de masse réalisée pendant trois mois sur toute personne présentant des symptômes de Covid-19. Pour rappel, le gouvernement burundais avait décidé la « suspension des vols internationaux commerciaux » à l'aéroport international Melchior Ndadaye de Bujumbura au lendemain de l'enregistrement des premiers cas positifs de Covid-19 dans le pays en mars 2020.

Xinhua



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°011/DURQuaP/2020
REPUBLICQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)



EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN CHARGE DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES (DURQUAP).

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-125-SC-CI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Evaluation finale du projet de Développement Urbain et Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à produire un rapport d'achèvement du projet qui mettra en exergue l'ensemble des réalisations du projet, devra souligner les insuffisances de sa mise en œuvre, tout en présentant une évaluation finale de l'impact du DURQuaP sur les bénéficiaires et l'ensemble des parties prenantes. Le rapport devra également apporter les enseignements tirés de l'expérience du DURQuaP et qui seront nécessaires aux activités de préparation du projet relai (DURQuaP Phase II).

3. La Cellule d'Exécution des Projets

en Partenariat Multilatéral invite les consultants (« Consultants Individuels ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour la sélection sont : (i) avoir un profil d'économiste, d'ingénieur, de socio-économiste ou de toute discipline équivalente (au moins Bac+5); (ii) avoir dix (10) ans d'expérience au moins à l'international en matière de formulation et d'évaluation de programmes et projet de développement et avoir une connaissance des chaînes de valeur et des fonds à coûts partagés; (iii) avoir déjà élaboré au moins deux (2) rapports d'achèvement de projets ou procéder à la revue qualité des rapports d'achèvement dûment approuvés par les bailleurs de fonds (BAD, Banque mondiale, Union européenne...); (iv) avoir des connaissances en Gestion financière, en

passation des marchés et/ou dans la mise en œuvre des Projets de Développement; (v) avoir une bonne connaissance des outils de la gestion axée sur les résultats relatifs aux projets de développement et enfin (vi) avoir des compétences dans le domaine de gestion et de l'évaluation de projets financés par les institutions internationales.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes

: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

6. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 17 novembre 2020 à 10 h 00 (heures locales) avec mention « Avis de recrutement d'un consultant individuel en charge de l'évaluation finale du projet de Développement Urbain et Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) »

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en
Partenariat Multilatéral, 5ème étage
Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté
de l'Hôtel King Maya); Croisement
Route de la Base militaire avec le
Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO
; BP : 14 729 - Brazzaville - République
du Congo.
Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99;
Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur,
BATOUNGUIDIO**

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gouesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FISCALITÉ

Cinq gros opérateurs rejoignent la plateforme de paiement électronique

Le système de déclaration d'impôts en ligne « e-Tax » poursuit son implémentation dans le pays, avec l'adhésion le 4 novembre de BGFI et MTN mobile après trois autres opérateurs. Les autorités congolaises à l'origine de la réforme espèrent ainsi accroître la collecte des impôts et sécuriser les recettes budgétaires.

Lancée en juillet dernier à Brazzaville et Pointe-Noire, l'application « e-tax » est censée améliorer la performance de l'administration fiscale congolaise et en assurer la traçabilité. Le dispositif permet aux contribuables de faire leurs formalités en ligne, de centraliser les données du système de gestion des impôts et taxes, d'informatiser l'ensemble du processus (mise en recouvrement, contentieux, assiette, remboursement), y compris d'harmoniser les procédures entre les différentes structures sous tutelle.

Mais le volume des déclarations sur l'application reste encore faible, quatre mois après sa mise en service. Selon le chef du projet utilisateur, Lambert Ifoko, ce faible niveau d'adhésion des entreprises locales est dû au manque de sensibilisation, à la faible participation des opérateurs au départ, au dysfonctionnement lié à la production des redevances, à la non-inscription des entreprises au fichier national d'identité unique et au difficile accès à l'internet.

Pour essayer de corriger ces insuffisances, le ministère des Finances et du Budget, à travers la direction du système d'information (DSI), a initié à partir de ce



Les participants à la rencontre Fisc et contribuables/Adiac

mercredi 4 novembre des ateliers destinés à sensibiliser les contribuables aux téléprocédures et télépaiement. « Pour atteindre les objectifs escomptés, nous avons adopté pour une démarche concertée qui consiste à impli-

quer tous les acteurs possibles, notamment les contribuables, dans toutes les phases de mise en œuvre de cet outil e-Tax. C'est le cas depuis la phase pilote et celle de la sensibilisation », a indiqué le directeur général des impôts et

des domaines, Ludovic Itoua.

La nouvelle procédure que vient de présenter la DSI consiste à l'enregistrement de tous les impôts à paiement et déclarations mensuels dans le système e-Tax. Au départ la procédure était

mixte, le contribuable se déclare en ligne pour obtenir un accusé de réception et un état de liquidation. Le déclarant se présente avec ces deux documents auprès du fisc pour pouvoir payer ses impôts. Mais avec la nouvelle procédure, le contribuable fait sa déclaration via l'application e-Tax et procède au paiement à distance à partir des banques et opérateurs mobiles.

Le système n'est pas statique, assure Lambert Ifoko, car e-Tax va s'améliorer au fur et à mesure. « L'application a eu des dysfonctionnements en ce qui concerne la production des quittances, des données qui ne s'affichaient pas correctement. Nous avons consacré plus de trois mois pour le traitement de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), qui représente plus de 40% des recettes fiscales nationales. Les impôts représentent une grande partie du volume des déclarations, avec soit 60% de la TVA et d'autres décomptes des droits », a-t-il expliqué.

L'adhésion de la BGFI mobile, avec ses 31000 abonnés, et MTN money avec ses 1,6 million de clients et 19000 est un succès pour les promoteurs.

Fiacre Kombo

AFFAIRE DU PSP CHACONA

Le verdict sera rendu le 17 novembre

Le verdict du procès en appel de l'affaire des treize jeunes décédés dans les geôles au Poste de sécurité publique (PSP) de Chacona, au quartier Mpila, à Talangaï, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, initialement prévu pour le 3 novembre, sera rendu le 17 novembre prochain.

Le procès en appel, ouvert le 1er octobre 2019, connaît de nouveau un report en ce qui concerne le délibéré. L'affaire a été mise en délibéré pour arrêt le 3 novembre, malheureusement le délibéré a été prorogé pour la simple raison que le dossier n'était pas en état d'être jugé, car il y a eu changement de composition. « Jadis, il y avait un juge conseiller qui avait la charge du dossier, malheureusement Dieu l'avait rappelé de ce monde. Vu ce dysfonctionnement, la cour a jugé bon de proroger le délibéré à la prochaine audience prévue pour le 17 novembre », a expliqué Me Stève Bagne, avocat des ayant-droits. En effet, la Cour d'appel devrait à nouveau examiner cette affaire sur la personne civilement responsable qui est l'État congolais.

Pour rappel, six policiers sont poursuivis depuis octobre 2018 pour "homicide volontaire" et "non-assistance aux personnes en danger", dans le cadre de cette affaire ayant entraîné la mort de treize enfants au PSP



Le Palais de justice de Brazzaville (crédit photo/DR)

Chacona. Le 8 mars 2019, la troisième chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Brazzaville avait prononcé un verdict qui condamnait les six policiers. Le commissaire principal avait écopé de deux ans d'emprisonnement ferme assortis d'une amende de deux cent cinquante mille francs

CFA. Son adjoint condamné à trois ans d'emprisonnement ferme et une amende de trois cent mille francs CFA. Douze mois d'emprisonnement ferme ont été requis contre trois policiers ; et une année d'emprisonnement avec sursis prononcée à l'encontre de l'unique policière suivie d'une amende de cent

cinquante mille francs CFA pour chacun des quatre policiers. Les parents des victimes n'ont pas été indemnisés. Le président de la troisième chambre correctionnelle ne s'étant pas prononcé là-dessus, jugeant que la faute est non détachable de l'administration.

Fatigués des interminables va-

et-vent, les parents des treize enfants n'ont pas apprécié de nouveau ce report. Toutefois, Me Stève Bagne les a rassurés qu'il croit aux juges de la Cour d'appel. «...la Cour d'appel de Brazzaville pourra reformer le jugement rendu par le premier juge. Même le ministère public, c'est-à-dire le parquet général près la Cour d'appel avait requis dans le sens de l'annulation de l'arrêt des premiers juges du tribunal de grande instance, parce que c'était mal jugé. On ne peut pas comprendre que le tribunal retienne les charges contre les prévenus, c'est-à-dire les policiers du commissariat de Chacona, mais sur les intérêts civils, le même tribunal se déclare incompetent. C'est inconcevable. Nous osons croire que les juges de la Cour d'appel sont tellement expérimentés, et feront en sorte que les parents des treize victimes de Chacona soient indemnisés à leur juste valeur. Certes la vie humaine n'a pas de prix. », a-t-il fait savoir.

Bruno Okokana

NECROLOGIE

Nely Carole Biantomba, les enfants Nsanga, les familles Nkounkou Kimbembe et Nsangou ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissance le décès de leur maman Nsanga née Kiyéla Élisabeth, le 25 octobre à 5h suite à une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°6 de la rue de la Baide quartier Moukondo-Mazala Terminus vers le CEG Moukondo derrière l'école de police.

Programme des obsèques

Jeudi 5 novembre 2020

9h00 : levée de corps à la morgue du CHU ;

10h00 : départ et inhumation au village Boko.



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE DANIEL OLOURA (KRIHOS)

Arsène Gobali, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Oloura informent parents, amis et connaissances du décès le 20 octobre de leur père, oncle et beau-père Daniel Oloura (Krihos) chef du village de Mingali-Bambou dans le district d'Ignié. Le programme des obsèques se présente comme suit :

Vendredi 6 novembre 2020

9h00 : levée du corps à la morgue municipale du CHU ;

10h00 : départ pour le village Mingali-Bambou ;

Samedi 7 novembre :

14h00 : départ pour le cimetière familial ;

16h00 : fin de cérémonie.



Christ Moukanda, agent des Dépêches de Brazzaville et famille annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, soeur et tante, Anette Bowo, le mardi 2 novembre 2020 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire est située au quartier Saint-Pierre Claver de Pointe-Noire.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Que son âme repose en paix.

IN MEMORIAM

8 novembre 1968 – 8 novembre 2020

voici déjà 52 ans que le Seigneur, Tout-puissant, abien voulu rappeler auprès de lui, son Seigneur Edouard Ombetta.

En ce jour anniversaire, les enfants Ombetta convies la famille de l'illustre disparu, les amis et connaissances à se joindre à eux dans la prière lors des messes d'action de grâce qui seront dites le dimanches 8 novembre en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé à 8 heures et en la Basilique Sainte-Anne.

Rendons grâce à Dieu.



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE MARC BOWAMBO

La famille Bowamboka informe parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur fils, frère et oncle Marc Bowambo ka (dit Marc Bowak de P 10) se présente comme suit :

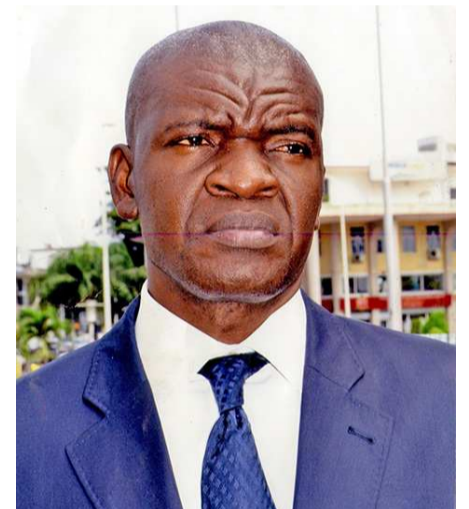
Samedi 7 novembre

9h00 : levée du corps à la morgue de l'hopital de Talangaï ;

11h00 : départ pour le cimetière Jérusalem ;

14h00 : retour au domicile familial ;

16h00 : fin de cérémonie.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations : Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h SAMEDI 9 h - 13 h





**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

LOISIRS

La carte touristique de Pointe-Noire bientôt disponible

La direction du Centre de recherche géographique et de production cartographique (Cergec) a quasiment finalisé le travail sur la carte touristique de Pointe-Noire et ses environs. Elle contribuera à la diversification de l'économie.

Les équipes de Cergec ont finalisé la collecte des données élaborer la carte touristique de la ville océane et ses environs, prenant compte le domaine royal (le siège du roi Makosso IV), les gorges de Diosso et les sites naturels autour des lac Cayo et Nanga.

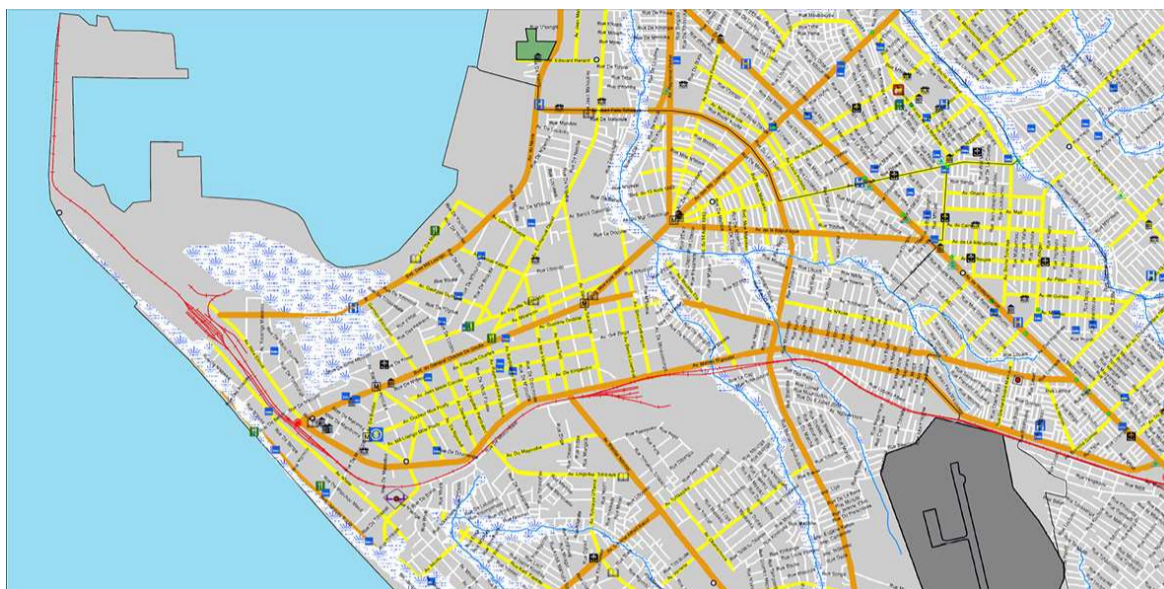
Les données rassemblées permettent de localiser, par ailleurs, les circuits, les sites touristiques naturels, historiques et culturels ainsi que les principaux services administratifs, les sites d'hébergement et de restauration... La publication de la carte est prévue en janvier 2021.

Le projet, d'envergure nationale, portant sur la «Cartographie des zones touristiques en République

du Congo» qui s'exécute sous l'égide du ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou, obéit à la nécessité de promouvoir le secteur touristique et d'en faire l'un des piliers de la diversification de l'économie nationale. Après Pointe-Noire, le Cergec, qui est devenu Institut géographique national (IGN) par la loi n° 30-2020 du 17 juin 2020, va se pencher sur la carte touristique d'Oyo et ses environs.

En rappel, la carte touristique de Brazzaville et ses environs a été publiée en juillet 2020 et mis à la disposition du ministère de Tourisme et de l'Environnement.

Rominique Makaya



MATCH CONGO-ESWATINI

Les Diables rouges locaux déjà dans le bain

Les poulains de Valdo ont débuté le 3 novembre à Kintélé les séances d'entraînement en vue de préparer les deux matches des troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2022 contre l'Eswatini.



Les Diables rouges à l'entraînement/ photo Fécofoot

Deuxième de leur groupe à égalité des points avec la Guinée-Bissau et à trois points du Sénégal, l'actuel leader du groupe I, les Diables rouges pourraient renforcer leurs chances de qualification pour la phase finale de la compétition du Cameroun en faisant le plein de points face à cette sélection classée dernière avec zéro point en deux sorties. Ils doivent s'imposer le 12 novembre à Brazzaville avant de confirmer le résultat le 16 novembre sur le terrain de l'ex Swaziland.

Pour mettre toutes les chances de son côté, Valdo Candido a débuté le travail avec onze joueurs locaux présélectionnés parmi les 27. Ces joueurs ont été internés depuis le 3 novembre à Kintélé. Les erreurs du match amical contre la Gambie à Faro, au Portugal, ont permis au sélectionneur de rectifier le tir dans sa convocation. Il a élargi sa liste à vingt-sept pour contourner les éventuels forfaits de dernières heures. Certains joueurs professionnels pourraient avoir des difficultés à effectuer le voyage à cause de la pandémie du coronavirus. Selon le programme communiqué par la Fécofoot, les joueurs locaux seront rejoints avant la fin de cette semaine par Vladis Emmeron Illoy et Béranger Itoua. Les autres joueurs de la diaspora sont attendus à Brazzaville le lundi 9 novembre.

Les 27 Diables rouges présélectionnés

Gardiens : Joe Ombanza (CARA), Chancel Massa (Etoile du Congo) et Christoffer Mafoumbi (FC Mosta/Malte)

Défenseurs : Dimitri Bissiki et Prince Mouanza Mapata (AS Otohô), Bradley Mazikou (CSKA Sofia/Bulgarie), Ravy Tsouka Dozi (Helsingborg/Suède), Atoni Mavoungou (JST), Fernand Mayembo (Le Havre/France/2e division), Illoy Ayyet Emmerson (Vejle BK/Danemark), Béranger Itoua (SC Sohar/Oman)

Milieux : Amour Loussoukou (FC Aguilas/Espagne/5e division), Chandrel Massanga (AS Otohô), Borel Tomanzoto (DCMP/RDC), Harvy Ossete, Hardy Binguila et Prince Obongo (Diables noirs), Durel Avounou (Le Mans/France/3e division), Merveil Ndockyt (Osijek/Croatie), Gaius Makouta (Beroe/Bulgarie),

Attaquants : Yann Mokombo (Etoile du Congo), Mavis Tchibota (Ludogorets/Bulgarie), Prince Ibara (FK Neftchi/Azerbaïdjan), Guy Mbenza (Antwerp/Belgique), Thievy Bifouma (FC Shenzhen/Chine), Sylver Ganvoula (Bochum/Allemagne/2e division), Junior Makiesse (sans club)

James Golden Eloué

ARTS MARTIAUX

Blanchard Oba candidat à la présidence de la fédération de jujitsu

Ancien président de la Fédération congolaise de jujitsu et self défense (Fecoju-self) de 2014 à 2016, René Serge Blanchard Oba a annoncé, le 3 novembre à Brazzaville, sa candidature à la tête de cette structure.



René Serge Blanchard Oba/Adiac

C'est au cours d'une conférence de presse qu'il a présenté son projet de développement de jujitsu. Ce ceinture noir 6e dan de la discipline, René Serge Blanchard Oba, se dit candidat fédérateur et unificateur.

Ancien président d'honneur de l'Union congolaise de jujitsu (2012-2014), il souhaite revenir à la tête de la fédération pour apporter une nouvelle impulsion à cet art martial. « Je me présente donc au poste de président de la fédération congolaise de jujitsu et self défense avec pour mission première de réunir autour du Jujitsu tous les jujitsukas sans exception » a-t-il déclaré.

Son projet de développement sportif porte sur trois axes principaux, à savoir la création d'une place honorifique pour la fédération qui devrait figurer dans la liste du leadership du sport congolais ; la recherche des solutions aux difficultés susceptibles d'empêcher le développement du jujitsu, ainsi que le rayonnement de la Fecoju-self au plan national et international.

René Serge Blanchard Oba mise sur la qualité des infrastructures, l'organisation des compétitions nationales et internationales, la formation des cadres et athlètes, la collaboration avec les institutions et fédérations sœurs et la visibilité de la discipline. Il a, par la même occasion, déploré les insuffisances constatées au niveau des clubs, des compétiteurs, des cadres techniques, de la direction technique nationale, des ligues et de la fédération.

Rude Ngoma